

MAURICE SIMONNET

S'il fut jamais une figure aimable et sympathique, c'est bien, à coup sûr, celle de Maurice Simonnet.

Comme il aimait ses amis, comme il leur tendait cordialement les deux mains, comme il les accueillait par un bon et franc sourire, comme sa présence égayait une réunion, une fête, et faisait la joie et la gaieté jusqu'à l'extrémité de l'horizon !

Ce fut un de mes amis d'enfance ; il suivit avec anxiété et tristesse les péripéties de ma jeunesse, il applaudit à mes succès, fut heureux de mes bonheurs et, surtout, par-dessus tout, il aima la *Revue du Lyonnais*. La *Revue* n'est pas ingrate ; elle s'en est toujours souvenue ; le temps était venu de le prouver.

Simonnet fut un enfant gâté de la Providence, elle le combla de tous ses dons ; non qu'elle lui eût donné l'opulence, elle l'aimait trop pour cela, mais, ce qui valait mieux, elle lui accorda la bonté, l'intelligence et, tant par lui que par sa famille, l'entoura d'estime, d'affection et d'honorabilité. Sa vie entière a été une joie ; seules, deux choses lui ont manqué : de longues années pour savourer ce bonheur, des enfants pour lui fermer les yeux.

Maurice naquit à Lyon, rue du Garet, n° 2, le 19 janvier 1827, le second de quatre enfants, deux fils et deux filles. Son père était régisseur d'immeubles, et dans cette profession délicate, il avait su garder ou conquérir une rare et légitime réputation d'habileté, de droiture et de probité. Aussi avait-il la confiance des grands propriétaires

qui le chargeaient aveuglément de leurs plus sérieux intérêts.

Son oncle fut pendant de longues années secrétaire de la Chambre de commerce ; journaliste habile, polémiste ardent et convaincu, il combattait, avec les conservateurs de la *Gazette universelle*, contre les troupes légères du *Précurseur* et du *Censeur*. Le parti de Simonnet fut vaincu, la Restauration s'écroula et la Révolution de juillet apprit à la France combien il est facile de renverser un pouvoir. Mais ceci nous sort complètement de notre sujet.

Simonnet, né dans un milieu intelligent et littéraire, montra bientôt qu'il était de la famille. Son esprit vif saisissait tout ; son babil, sa gaîté, ses réflexions sagaces amusaient et charmaient le foyer paternel ; il était déjà l'idole de tous, comme plus tard, dans le monde, il sut s'acquérir toutes les sympathies, s'attacher toutes les amitiés.

A neuf ans, il entra aux Minimes, et là aussi ses qualités éclatèrent. Excellent élève, travailleur, brillant par la mémoire et le jugement, il surmontait toutes les difficultés et tenait la tête de la classe ; en récréation, âme de tous les jeux, il remplissait les cours de sa turbulence et de sa vivacité, mettait tout le monde en train, organisait, guidait, dirigeait, mais son cœur était si bon, son âme si droite et si naïve qu'en remuant tout il ne froissait ni ne choquait personne ; on l'aimait, tout lui cédait ; il ne pouvait offenser ; c'était lui.

Ainsi se passèrent les premières années. Ses dernières études se firent au lycée où ses brillantes qualités ne lui firent pas défaut. C'est de cette époque heureuse que datent ses premières pièces littéraires ; il versifiait avec une abondance et une facilité sans pareilles ; tout lui était sujet à poésie ; la rime accourait avec une rare obéissance, le vers coulait souple, clair et lumineux, la pensée était juste, vive et gracieuse ; il rappelait ces improvisateurs italiens que rien n'embarrasse, rien n'étonne. Dès lors, ce fut un

jeu pour lui, lorsqu'il avait une lettre à faire à un vieil ami, de la lui improviser en vers. C'était un charme de le voir, un charme de le lire, et plusieurs de ceux qui furent honorés de son amitié, conservent encore ces épîtres charmantes où son imagination servait si bien les délicatesses et les tendresses de son cœur. Sous le vers, on sentait frémir la plume, sous l'expression, brûler et briller le feu de son âme et cette plume si vive et si facile, éternelle louange lui soit vouée, ne laissa jamais tomber une goutte de fiel, ne traça jamais une parole amère. Ses amis assurent qu'il n'eut jamais d'ennemi, nous ne croyons pas qu'il soit appelé de ce jugement.

Mais la poésie ne nourrit pas ; la littérature n'est pas un métier, à moins qu'on ne se fasse journaliste et à l'époque de la jeunesse de Simonnet, les journaux faisaient une bien moins grande consommation d'écrivains que de nos jours. Il fut décidé que Maurice ferait son droit et que, reçu, il serait avocat. Il partit, fit son droit, revint, mais la Muse est une cruelle qui ne lâche pas si facilement sa proie. Maurice, à Lyon, fit de tout, excepté de la jurisprudence, ou plutôt, pour ne pas donner lieu à de fausses interprétations, Maurice, à Lyon, fit plus de prose et de vers que de plaidoyers, de jurisprudence et de droit. Les *vieux tilleuls de Bellecour* tombaient-ils sous une hache barbare, Maurice en faisait une pièce de vers délicieuse pour la *Revue du Lyonnais* ; un ami mourait-il, Maurice, les larmes aux yeux, écrivait une élégie ; une fête s'organisait, la chanson de Maurice en était l'attrait principal.

Il vivait ainsi, plaidant peu et rimant beaucoup, quand la Providence lui ménagea encore un de ces bonheurs dont, depuis son enfance, elle lui avait été si prodigue.

M. Laforest, riche avoué de Trévoux, après avoir marié sa fille aînée, songea, devoir doux et délicat, devoir de père, à établir et à bien établir sa dernière enfant. Une étude ancienne et bien achalandée devait, au besoin, servir de dot. Maurice fut apprécié, agréé ; ce doux et for-

son mariage se fit le 17 avril 1855, et quand, quelques années plus tard, M. Laforest ferma les yeux, il eut la douce consolation de voir son étude prospère et sa fille heureuse avec l'époux de son choix. Des enfants seuls manquaient à cette union, mais est-il de bonheur sans mélange ? et si les enfants faisaient défaut, ne voyait-on pas la poésie et l'amour assis au foyer conjugal ?

Maurice, à Trévoux, remplissait donc, avec vaillance, sa charge d'avoué-défenseur, mais dans une petite ville les journées sont bien longues, l'administration de sa belle propriété ne remplissait pas tous ses instants ; les récompenses qu'il recevait dans les comices agricoles ne rassasiaient pas son ambition ; actif, la plume toujours à la main, abondant, et avec succès, les sujets les plus divers, il envoyait articles sur articles à la *Revue du Lyonnais*, et la *Revue*, charmée, insérait avec empressement ses travaux, que les abonnés et les lecteurs saluaient de leur sympathie. La simple nomenclature de ses œuvres indiquera la souplesse en même temps que le genre d'esprit de l'auteur.

Déjà, en 1856, il avait publié, sous le titre de : *Esquisses poétiques*, un gros in-douze contenant, outre des poésies élégantes et gracieuses, une comédie en deux actes, et en vers : *Le problème ou Descartes à Bréda*, qui soutient parfaitement la lecture et qui, sans nul doute, aurait eu du succès à la scène, si des acteurs délicats, et ayant l'habitude du vers alexandrin, l'avaient jouée.

Plus anciennement encore, il avait concouru pour le prix proposé par l'Académie de Lyon. Le sujet était : *L'éloge de Jacquard*. Des nombreux concurrents, trois surtout furent loués, ce furent MM. Tisseur, Simonnet et Plasson. M. Tisseur, plus ferme et plus précis, fut couronné, c'était justice ; mais le poème de Simonnet était si beau de verve et d'ardeur que M. Daresté en fit l'éloge, et que M. Sauzet, le maître en l'art oratoire, n'hésita pas, dans un de ces discours dont l'Académie et le public

étaient avides, à citer et à louer la poésie libre, aisée, éloquente du poète qui n'avait eu que le second prix.

En 1864, il publia : *Le Vœu breton*, poésie in-8, 8 pp.; histoire touchante et bien connue d'un zouave, qui se fit trappiste, à la suite d'un vœu solennel fait dans les tranchées de Sébastopol.

Outre les pièces de vers qu'il semait comme des perles sur son chemin, voici les œuvres en prose qu'il a données en quelques années à la *Revue du Lyonnais* et qu'il a ensuite publiées à part :

Etude sur la crémation, Lyon 1857, in-8, 16 pp.

Essai sur les destinées de la poésie, Lyon 1864, in-8, 24 pp.

Considération sur la noblesse en France, Lyon 1864, in-8, 48 pp.

Dans cette étude sérieuse, l'auteur répondant à ce besoin si impérieux d'honneurs et de distinctions qui dévore les Français de toutes classes, semble vouloir reconstituer la noblesse en lui donnant pour base le sacrifice et en l'élevant par les services qu'elle rendrait. On peut combattre cette opinion et au besoin la repousser, mais l'auteur la présente d'une manière si séduisante que, du moins, on ne peut s'empêcher de sympathiser avec l'auteur.

Etude sur l'esthétique de la guerre, Lyon 1864, in-8, 24 pp.

Tout en gémissant sur les horreurs de la guerre, Simonnet croit qu'un peuple trop longtemps en paix s'endort, s'affaïse et s'abâtardit; que la guerre est nécessaire pour relever le moral des hommes et retremper les caractères. Un peuple trop longtemps en paix disparaît à la première secousse, l'histoire en donne des exemples douloureux.

Deux itinéraires dans les Alpes. Lyon 1864, in-8, 64 pp.

Maurice avait visité l'Italie et il avait écrit ses observations et ses souvenirs. Ces études, croyons-nous, n'ont pas été imprimées. On peut le regretter. Ses deux voyages dans les Alpes en compagnie de quelques amis sont, comme

les courses de Toppfer, écrits avec beaucoup d'entrain, de gaieté et d'humour.

Mosaïques d'un rêveur, 1865, in-8.

De l'idéal de la gloire, Lyon, 1865, in-8, 16 pp.

Promenade à travers quelques idées, 1865, in-8, 24 pp.

Saint Maurice et la Légion thébénienne, 1866, in-8, 40 pp.

Résumé de ce que l'histoire donne de plus clair et de plus précis sur le célèbre martyr.

Un Souvenir de garnison. S. N. Trévoux, 1870, in-12.

Enfin : *Le Bouquet fatal*. Nouvelle, Lyon, 1871, in-8, 88 pp., joli vol., dont l'auteur a pu offrir quelques exemplaires à ses amis, mais dont il n'a pas eu le plaisir de voir s'écouler l'édition, la mort l'ayant surpris avant la mise en vente de l'ouvrage.

Ce petit roman, écrit avec sensibilité, sur une donnée que tout le monde ne peut admettre, a été imprimé en décembre 1870. Il porte, par anticipation, la date de 1871.

Le 26 décembre 1868, avait eu lieu, au théâtre des Variétés, aux Brotteaux, la première représentation d'un drame de Simonnet : *Le prix du sang*, où les qualités sérieuses de l'œuvre furent douloureusement annihilées par la nullité de la mise en scène et le manque absolu de mémoire des acteurs.

Et ce que nous venons de citer n'est qu'une faible partie de ses travaux. Que d'études commencées, que de projets esquissés, que de plans tracés ! Il avait entrepris un travail sur Balzac, qu'il avait beaucoup lu et qu'il aimait. Ce travail devait avoir une certaine étendue et il comptait y mettre tous ses soins. La mort lui aura-t-elle permis de l'achever ? La voleuse n'attend pas que vous ayez fini pour vous arracher la plume.

La maison des Minimes, où Simonnet avait fait ses premières études, a la touchante coutume de réunir chaque année ses anciens élèves, le premier lundi du mois d'août. C'est ce qu'on appelle le *Congé de famille*. On banquette discrètement et, le dessert venu, les plus habi-

les à tourner des vers, chantent une chansonnette commémorative du temps passé. Simonnet excellait dans ce genre de chansons, fait de sentiment et de gaîté. Pendant longtemps, chaque année, il renouvela le plaisir de ses auditeurs, qui le remerciaient par les plus chaleureux applaudissements.

Beaucoup d'autres réunions se disputaient l'aimable et bienveillant chanteur.

La Société littéraire, non plus, n'aurait pas cru son dîner annuel complet, si Maurice Simonnet n'y avait paru et s'il n'eût fait entendre, au dessert, quelque'une de ces poésies charmantes, dont il avait fait les paroles et la musique et qu'il disait avec tant de goût, de verve et de gaîté.

« Ses opinions, m'écrivait, après sa mort, un de ses meilleurs amis, M. Victor Smith, magistrat à Saint-Etienne, ses opinions parlaient d'un esprit sincère et voilà pourquoi ceux mêmes qui n'auraient pas connu l'homme, l'auraient deviné et l'auraient aimé quand même. Simonnet avait quelque chose d'attractif; il était naïf et c'est, à mon avis, la plus substantielle des qualités que cette simplicité, du cœur. Il n'est pas d'écrivain, il n'est pas de poète sans naïveté; ceux qui en sont privés ne sont que des hommes frivoles. La naïveté, c'est l'âme de la pensée et de la poésie. Simonnet était naïf et primesautier. Quelques-uns de ses vers, quelques-unes de ses poésies témoignent qu'il avait une dose rare de poésie. Son tort a été son insouciance de la forme précise, son impatience d'écrire des vers, trop prompts à venir, son indifférence à revoir sa pensée et à la condenser. Il lui aurait fallu un peu de Soullary, à ce généreux débridé. »

Hélas! le généreux débridé ne galopera plus à travers les vallons de la fantaisie. La maladie vint le frapper à l'insu de tous. La nouvelle qu'il avait été malade ne nous parvint à Lyon que par de douloureuses lettres de part. Décédé, le 22 décembre 1870, âgé à peine de 43 ans, il ne fut accompagné, le samedi 24, au cimetière de Trévoux,

que par sa famille, un clergé nombreux, et la ville de Trévoux tout entière ; mais combien de ses meilleurs amis de Lyon et d'ailleurs ne furent pas prévenus à temps et ne purent suivre son douloureux cerceuil !

Du moins, douce consolation, la presse fut unanime à le pleurer.

Voici quelques extraits qu'on nous permettra d'insérer dans notre esquisse ; ils sont la preuve que nos éloges et nos regrets ne sont pas exagérés :

« Nous apprenons à l'instant la mort de M. Gaspard-Jean-Maurice Simonnet, avoué près le Tribunal de première instance de Trévoux, membre de plusieurs Sociétés littéraires. M. Simonnet avait manifesté très-jeune son goût inné pour la poésie ; à peine avait-il atteint l'âge d'homme que déjà il s'était fait un nom parmi les poètes lyonnais.

« Mais si l'art est une belle chose, il ne mène que rarement à la fortune.

« M. Simonnet père, qui était un de nos principaux régisseurs d'immeubles, rêvait pour son fils une position plus solide que celle que procure les lauriers cueillis sur le Parnasse ; son fils fit son droit, fit son stage et devint avoué à Trévoux.

« Mais il n'abandonna point pour cela ses études favorites, et chaque année quelque œuvre nouvelle venait-signaler la verve féconde du poète.

« Lyon et Trévoux perdent, en M. Simonnet, non seulement un écrivain de mérite, mais encore un homme de bien.

« A ce double titre, son souvenir restera durable parmi nous. » (*Moniteur judiciaire* 24 décembre 1870.)

« Nous apprenons la mort de M. Maurice Simonnet, avoué près le tribunal de Trévoux, décédé le 22 décembre à l'âge de quarante-deux ans.

« M. Maurice Simonnet a droit à une mention spéciale de la presse lyonnaise, car il fut un des nôtres. Ecrivain distingué, poète à ses heures, M. Simonnet consacra à la littérature tous ses loisirs ; il fut un des collaborateurs les

plus assidus de la *Revue du Lyonnais* et publia des articles dans la plupart des journaux de notre ville.

« Sa grande préoccupation était de faire une œuvre qui donnât la mesure de sa valeur littéraire; nous croyons savoir qu'il y travaillait. La mort ne lui a pas permis de réaliser ce rêve : elle est venue le surprendre en pleine maturité d'âge et de talent. Tous ceux qui, comme nous, ont pu apprécier cet esprit aimable et cet homme de bien s'associeront à la douleur de sa famille. » (*Salut public*, 25 décembre 1870.)

« L'année 1870 est décidément impitoyable. Au moment où son règne de carnage et de sang va expirer à tout jamais, pourquoi faut-il, loin cependant du théâtre de la guerre, enregistrer encore à son lugubre bilan, une mort aussi douloureuse pour le département qu'irréparable pour les lettres ?

« En effet, le 22 de ce mois, succombait à Trévoux, dans toute la force de l'âge et du talent, et après une courte et violente maladie, Maurice Simonnet, avoué, membre de la Société littéraire de Lyon, et correspondant de la Société d'Emulation de l'Ain. Par son mariage, il était allié à une des plus honorables familles de notre département, et cette union qui s'était formée sous les plus heureux auspices, l'avait décidé à quitter Lyon, sa ville natale, pour se fixer à Trévoux.

« C'était une nature d'élite et privilégiée, qui semblait avoir reçu du Ciel tous les dons du cœur, de l'esprit et de l'intelligence. Dans sa conversation comme dans tous ses écrits, il s'exhalait un certain parfum d'honnêteté, de générosité, et même de bonhomie qui en augmentait le charme. Sa fécondité littéraire était remarquable, et je puis dire, sans crainte d'être contredit, que tous les genres lui étaient familiers. Sous le nom d'*Esquisses poétiques*, il a publié un ravissant recueil de poésies où sont traités avec un rare talent les sujets les plus divers.

« Si parfois sa muse sommeillait, sa plume ne se reposait

jamais, et très-souvent il a fait paraître dans la *Revue du Lyonnais*, des articles scientifiques ou fantaisistes, estimés et appréciés de ses nombreux lecteurs. Il a même essayé plusieurs drames et comédies qui pourraient peut-être bien un jour obtenir les honneurs de nos premières scènes.

« Mais si la mort de Maurice Simonnet est un deuil pour les lettres, un deuil pour ses amis, un deuil surtout pour une épouse éplorée, si digne d'une plus longue félicité, elle est un deuil aussi pour les malheureux qui avaient rencontré dans l'écrivain et le poète, l'homme aux sentiments nobles et généreux, toujours prêt à secourir toutes les misères qui lui étaient dévoilées.

« Aujourd'hui que nous reste-t-il de cette belle âme, de cette grande intelligence, de ce dévouement sans bornes ? *Le souvenir !*... mais un souvenir que de tels actes, de tels écrits et tant de vertus rendront ineffaçables.

« Aussi est-ce le cas de lui adresser sur sa tombe, à peine fermée, ces touchants vers qu'il avait composés comme dernier hommage à un ami commun et qui, par un triste revers de la destinée, peuvent s'appliquer à la douloureuse circonstance présente.

Il n'est plus, mais nos cœurs ont gardé son image ;

Son nom sera longtemps parmi nous répété.

Il n'est plus, mais aussi la tombe est le présage

De l'immortalité !

Grand Dieu ! parmi les maux que ta juste colère

Fait tomber ici-bas sur les faibles humains,

Est-il de châtement, de peine plus amère

Que les jours d'un ami brisés entre tes mains ?

C'est briser le miroir où l'âme se reflète,

L'urne mystérieuse où notre voix discrète

Epancha tant d'espoir, de secrets, de douleurs ;

C'est déchirer vivant ce livre de nos cœurs,

Ce livre où s'inscrivaient nos intimes pensées

Et qui nous les gardait fidèlement tracées ;

C'est joncher le passé de funèbres débris,
C'est ôter le prestige aux avenir flétris.

« C'est parce que j'ai vu Maurice Simonnet à l'œuvre et que ma vieille amitié pour lui m'a permis de connaître tous les trésors renfermés dans son noble cœur, que j'ai tenu à donner à sa chère mémoire ce trop modeste tribut d'éloges et de regrets.

« Sa fin, du reste, a été digne de sa vie; il a quitté cette terre d'amertumes et d'épreuves en chrétien fervent et résigné.

« Que du monde meilleur où il est appelé, il daigne donc me pardonner si je me permets de lui faire encore un emprunt et de lui dire, comme suprême adieu, ces strophes qu'il avait écrites sous l'impression pénible de la mort de son père vénéré.

Hélas, vous n'êtes plus, phrases harmonieuses,

Jugement translucide, effluves lumineuses

Qui jaillissiez de lui !

Quand l'écho de sa voix tinte encore à l'oreille,

Cette voix pour toujours est éteinte et sommeil,

Et l'âme nous a fui !

Elle a fui sans retour !... Mais j'oublie, âme auguste,

Qu'en brisant ton destin, Dieu moissonnait un juste,

Et je reste soumis

Aux sagaces décrets du père de famille

Qui, sous le fer divin de sa sainte faucille,

Sait choisir ses épis.

G. DU POY.

(*Journal de l'Ain*, 28 décembre 1871.)

Enfin, avec l'autorité de son nom, de sa position et de son caractère, M. Terret, président du Tribunal de Trévoux, se faisant l'interprète des sentiments du Tribunal, à l'ouverture de l'audience du mardi 27 décembre, a exprimé dans des termes très heureusement inspirés, tous les regrets que lui cause la mort de M. Maurice Simonnet,

Voici l'allocution prononcée par M. Terret :

« Messieurs les avoués.

« Le Tribunal ne veut pas reprendre le cours de ses audiences sans vous assurer que votre deuil est aussi le sien. Ici, nous sommes tous unis par les mêmes liens, nous appartenons tous à la même famille judiciaire, n'ayant qu'un but, qu'une pensée : la recherche du vrai et le triomphe du juste. Ce n'est donc point sans une douloureuse émotion qu'en rentrant dans la salle de nos travaux, nous apercevons la place vide de celui que vous aviez dernièrement à votre tête, et que la mort vient de frapper dans toute la force de l'âge et de l'intelligence. Hier encore, cette barre comptait M^e Simonnet parmi ses défenseurs, cette enceinte résonnait des échos de ses plaidoeries, où la forme si parfaite de la discussion s'unissait à une complète connaissance des affaires. M^e Simonnet était une de ces natures d'élite, qui font la gloire d'une corporation, en même temps qu'elles sont d'un précieux concours pour les magistrats et les justiciables. Ces privilèges n'ont pas échappé à la compagnie que j'ai l'honneur de présider et qui a toujours admiré en M^e Simonnet l'avoué soigneux des intérêts de ses clients et l'avocat dont la parole était le reflet d'un jugement sûr et d'une conscience délicate. D'autres accents nous ont rappelé ce qu'était le confrère aimé et estimé, le citoyen dévoué, l'homme de bien coopérant à toutes les bonnes œuvres, le chrétien plein de foi, le littérateur distingué, le poète toujours si heureusement inspiré, et enfin l'homme privé, la joie de son intérieur et la vie d'une famille dont les larmes, à peine taries par une perte aussi regrettable que prématurée, coulent aujourd'hui sur cette nouvelle tombe. La magistrature du pays, elle aussi, s'associe à ce tribut d'éloges, et dans cet antique palais des Dombes, où votre confrère a passé de longues heures, elle tient à vous dire que le souvenir de M^e Simonnet restera impérissable parce qu'il était l'homme juste et droit par excellence. »

Non, nous ne l'oublierons pas ce poète qui semblait toujours fixer du regard un point invisible et poursuivre une pensée mystérieuse, ce primesautier qui avait toujours le cœur sur les lèvres et dont les explosions ne révélaient jamais qu'une âme aimante et bienveillante.

Si sombre que soit l'heure présente, si nombreux que soient aujourd'hui les deuils, les amis des lettres devaient un adieu à un des plus dignes d'entre eux, et la *Revue du Lyonnais* un souvenir à celui qui fut toujours un de ses plus fidèles, un de ses meilleurs amis.

Aimé VINGTRINIER.